

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	-Mme LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- WALTER	
MERKWILLER-P. :	MM SCHNEIDER		
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- M BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM APPRILL, SCHIELLEIN, GUILHEM, WEISBECKER, TROG et M Bernard LOGEL, Mme CHALOPPE qui donne procuration à M KREISS et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

9) Tarif - Vente des poubelles 120 et 240 litres.

Vente des conteneurs des ordures ménagères.

Rappel de la procédure d'exercice de ce service :

- La Communauté de Communes achète et fait livrer aux communes qui les distribuent.
- La commune informe la Communauté de Communes de la poubelle vendue.
- La Communauté de Communes facture et encaisse le prix.
- **Couleur** : brun clair/ couvercle brun.

La valeur d'achat actuelle à la Société CITEC Environnement est de :

- 22,50 € TTC	120 litres
- 32,65 € TTC	240 litres

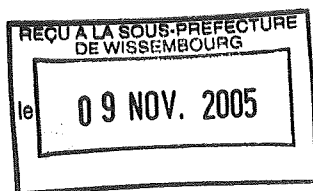
Type de poubelles : Couleur brun clair/ couvercle brun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le prix de vente :

- **25 € le modèle 120 Litres et**
- **35 € le modèle 240 Litres.**

- Demande aux communes d'informer la Communauté de Communes de leur besoin en conteneurs.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 8 novembre 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

